

Publié le 3 mars 2016

Les nouvelles centralités commerciales : la FedEpl auditionnée

La Chambre de commerce et d'industrie Paris-Île-de-France a présenté un rapport le 18 février sur la promotion des nouvelles centralités commerciales. La Fédération des Epl a été pour cela auditionnée.



Présenté par **Gérald Barbier**, vice-président de la CCIP, et **Didier Desnus**, membre élu de l'assemblée régionale de la CCIP spécialisé dans le secteur du commerce, le rapport [Promouvoir les nouvelles centralités commerciales](#) vise à formuler des propositions et à mettre en exergue des bonnes pratiques.

Le rapport se développe selon deux grands axes qui se partagent pas moins de 30 propositions :

- intégrer le commerce dans son environnement,
- mettre en place une logistique adaptée grâce à des actions concrètes.

Après une présentation des différents enjeux auxquels sont confrontés les villes et leurs commerces, le **rapport** détaille les "outils performants" pour y faire face. C'est donc tout naturellement que le rapport promeut les **Sem, Spl et SemOp** comme des "**structures partenariales opérationnelles**". À titre d'exemple, la CCI évoque un certain nombre d'Epl ayant un savoir-faire en matière de revitalisation commerciale : **Serm, Semaest, Soleam**, la Spl **Melun Val-de-Seine Aménagement** ou encore **Semarmont**.

En outre, dans le cadre d'une audition des équipes de la FedEpl par **Dominique Moreno**, secrétaire générale de la commission commerce de la CCIP, les positions de la FedEpl sur le contrat de revitalisation artisanale et commerciale ont été entendues. La **disposition n°13** du rapport propose de "sécuriser les conditions de financement en prévoyant expressément dans les contrats les modalités de participation financière de la collectivité territoriale en visant la possibilité d'avances remboursables".

Un bel exemple du travail mené quotidiennement par la FedEpl pour garantir aux Epl le meilleur cadre d'intervention.

Par Margaux FIX